



# NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**MONTPELLIER**

**MÉDITERRANÉE**

**MÉTROPOLE**

Retour sur 10 ans d'évolution  
| 2007 - 2016 |



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire Occitanie



# À retenir

Montpellier Méditerranée Métropole est relativement atypique en matière de dynamique économique, car celle-ci repose largement sur l'économie publique et l'Economie Sociale et Solidaire : ces deux champs économiques occupent une part de l'emploi qui compte parmi les plus importantes au sein des métropoles françaises. L'ESS y est donc très investie, et ceci de plus en plus fortement depuis 10 ans. Elle est à l'origine de la création de plus de 1 800 emplois sur le territoire, soit une progression de près de 10 % sur la période 2007-2016, contre + 8,6 % dans le reste de l'économie privée. La crise économique s'est faite sentir entre 2009 et 2012 sur le taux de création d'emplois, qui est reparti à la hausse à partir de 2013.

L'ESS «montpelliéraine» représente 11 % des effectifs régionaux de l'ESS, alors qu'elle pèse pour 16 % dans les emplois de l'ESS créés durant cette période : c'est dire sa vitalité et son rôle moteur en Occitanie. Cette vitalité s'exprime également à travers un taux de création d'entreprises nettement plus élevé qu'ailleurs (+ 14 % d'établissements en 10 ans).

Si aucune composante juridique de l'ESS ne fait exception en matière de croissance de l'emploi, on observe une progression particulièrement remarquable au sein des mutuelles ainsi que des fondations, qui ne sont pas, structurellement, les plus gros employeurs de l'ESS. L'emploi associatif, lui, progresse lentement, et l'emploi coopératif un peu plus rapidement, mais surtout sur la deuxième partie de la période grâce à la bonne dynamique des Scop et des Scic (2013-2016).

Parmi les trois principaux secteurs d'activité de l'ESS, l'enseignement - formation et les activités financières et d'assurance progressent significativement sur la période. En revanche l'action sociale, secteur dit «porteur» pour l'emploi au regard du renforcement des besoins sociaux (dépendance, précarité...), connaît une évolution annuelle moyenne inférieure à + 1 %, ce qui interpelle notamment au regard du taux enregistré pour le reste de l'économie privée dans ce secteur (+ 13,9 %). Il est intéressant de noter de fortes progressions de l'emploi - supérieures au privé hors ESS - dans des secteurs qui sont de «petits» employeurs pour l'ESS (commerce, industrie - construction, information - communication). On retiendra également de la conjoncture de l'ESS sur 10 ans une diminution préoccupante des effectifs salariés dans la culture et dans le soutien aux entreprises.

Les évolutions à venir sur les années 2018 et 2019 seront à surveiller de près. D'un côté, les dirigeants des entreprises de l'ESS, en particulier les dirigeants associatifs, sont très préoccupés par les annonces de suppression d'une grande partie des contrats aidés. De l'autre, l'annonce d'un acte II de la Loi ESS, qui mettra en place un pacte de consolidation et de croissance (« social business act »), et un accélérateur d'innovation sociale pour accompagner le développement des entreprises de l'ESS, crée des attentes pour trouver des leviers économiques, pour consolider et développer l'emploi.

# TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## » La métropole montpelliéraine très investie et dynamisée par l'Économie Sociale et Solidaire

Évolutions de l'emploi salarié dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles [en %]										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne [en %]	Evolution [en %]	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois	
ESS	+ 1,1	+ 9,9	+ 1 855	+ 3,4	- 1,7	+ 1,0	+ 0,0	+ 0,1	+ 1,7	+ 2,5	+ 1,1	+ 1,5	+ 298	
Privé hors ESS	+ 0,9	+ 8,7	+ 9 194	+ 1,7	- 0,9	+ 1,0	+ 1,3	+ 0,7	- 0,5	+ 0,9	+ 1,5	+ 3,0	+ 3 312	
<b>Total secteur privé</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 8,8</b>	<b>+ 11 049</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>- 1,0</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>- 0,2</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>3 610</b>	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

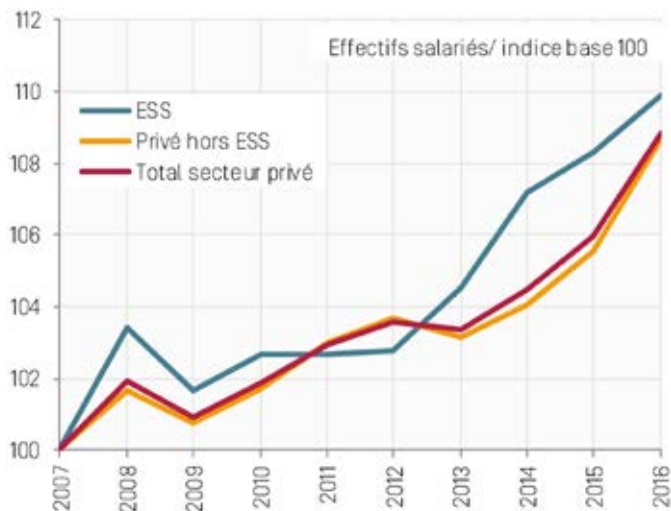
Au cours des dix dernières années, **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a créé plus de 1 800 emplois** [solde créations / suppressions] à l'échelle de Montpellier Méditerranée Métropole, soit 17 % du total des emplois privés créés sur le territoire, alors même que l'ESS y représente environ 15 % des effectifs correspondants. En 2016, les effectifs salariés s'élèvent à 20 583 [périmètre Urssaf]. Pour comparaison, sur la métropole toulousaine l'ESS représente 10,3 % de l'emploi privé et 11 % des créations sur cette période.

**Les effectifs au sein de l'ESS ont progressé de presque + 10 % entre 2007 et 2016, soit sensiblement plus que dans le reste de l'économie privée** qui enregistre une hausse de + 8,7 % [soit en évolution annuelle moyenne, + 1,1 % contre + 0,9 %]. Après avoir enregistré des mouvements annuels assez marqués et irréguliers en début de période (2007-2010), les effectifs de l'ESS ont connu une stabilité quasi totale sur 2011-2012, avant de progresser de façon assez significative chaque année à partir de 2013. Contrairement à l'ensemble de la région Occitanie, à l'échelle de laquelle l'ESS est impactée par la crise économique plus tardivement que le reste de l'économie privée, **les effets de la crise se font sentir au même moment dans l'ESS et le privé hors ESS sur la métropole.**

Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole est l'un des bassins de la région Occitanie particulièrement créateurs d'emplois dans l'ESS. Il est à l'origine de près de 16 % des emplois créés par l'ESS en région au cours de la période considérée, alors qu'il ne représente que 11 % du total de ses effectifs. Ainsi, la croissance de l'emploi dans l'ESS sur la métropole montpelliéraine a été sensiblement plus élevée qu'à l'échelle régionale (+ 9,9 % contre + 7 % entre 2007 et 2016, soit en évolution annuelle moyenne, + 1,1 % contre + 0,8 %), mais sensiblement inférieure à celle que l'on enregistre sur Toulouse Métropole (+ 16,2 %, soit + 1,7 % en moyenne annuelle).

**Ce dynamisme du territoire se retrouve aussi en ce qui concerne l'économie privée hors ESS** : chaque année, en moyenne, les effectifs y ont progressé de + 0,9 %, contre + 0,5 % à l'échelle de la région. A deux exceptions près (2009 et 2013), l'emploi dans l'économie privée hors ESS a progressé chaque année de façon assez significative sur le territoire. L'année 2016 se distingue néanmoins par une croissance particulièrement élevée (+ 3 %), dont nos prochaines notes permettront de voir si elle est durable.

## Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ESS et l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.



Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS<sup>1</sup> a crû de + 13,9 % sur la période 2007-2016 (+ 1,5 % en moyenne annuelle) au sein de Montpellier Méditerranée Métropole, contre + 8,7 % sur l'ensemble de la région et + 8,9 % sur Toulouse Métropole, ce qui montre une dynamique particulièrement forte de création d'entreprises (ou d'établissements secondaires) sur le territoire.

La progression des établissements y est sensiblement plus élevée que celle des effectifs salariés (+ 13,9 % contre + 9,9 %); progression qui s'est faite au travers de mouvements annuels ne correspondant pas forcément à ceux enregistrés au niveau de l'emploi. Ainsi, on ne trouve pas sur la métropole montpelliéraine le phénomène de concentration des établissements que l'on observe sur la métropole toulousaine, hormis ponctuellement sur quelques années.

Le solde de créations s'élève à 227 établissements entre 2007 et 2016, soit un nombre un peu supérieur à celui de Toulouse Métropole. On peut noter également que la croissance du nombre d'établissements sur la période 2007-2016 est similaire dans l'ESS par rapport au reste de l'économie privée (+ 13,7 %, soit + 1,4 % en moyenne annuelle).

La dernière année, 2016, marque un coup d'arrêt dans l'ESS (- 0,5 %) après deux années de forte progression (+ 2,6 % en 2014 et + 2,1 % en 2015).

<sup>1</sup> Les établissements sont comptabilisés hors coopératives de crédit, pour des raisons de fiabilité des données. En effet, une forte hausse a eu lieu entre 2008 et 2010 chez les banques coopératives, due à un éclatement administratif d'établissements principaux en plusieurs dizaines d'établissements secondaires (sans effet notable sur les effectifs salariés), ce qui fausse les données globales de l'ESS et son évolution en termes d'établissements employeurs.

# TENDANCES SELON LES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES

## » L'emploi en fort développement dans les mutuelles et les fondations

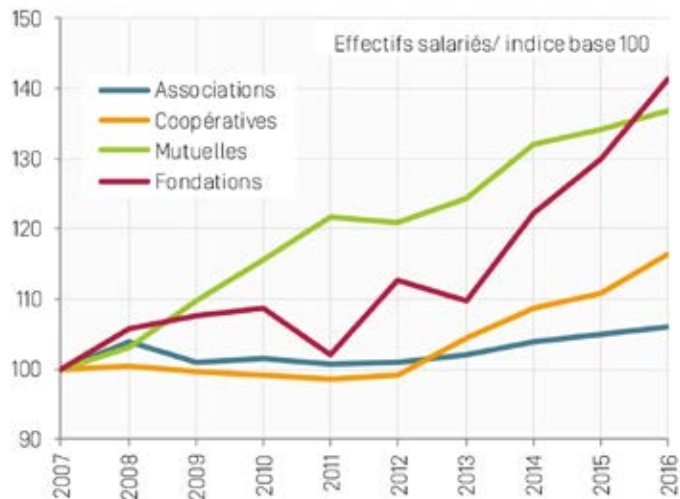
Evolutions de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net création d'emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net création d'emplois	
Associations	+ 0,6	+ 5,9	+ 905	+ 3,7	- 2,8	+ 0,5	- 0,6	+ 0,1	+ 1,3	+ 1,8	+ 0,9	+ 1,0	+ 162	
Coopératives	+ 1,7	+ 16,3	+ 232	+ 0,4	- 0,8	- 0,5	- 0,5	+ 0,6	+ 5,4	+ 4,0	+ 1,9	+ 5,0	+ 79	
Mutuelles	+ 3,5	+ 36,7	+ 675	+ 2,9	+ 6,6	+ 5,3	+ 5,3	- 0,7	+ 2,8	+ 6,3	+ 1,6	+ 1,8	+ 45	
Fondations	+ 3,9	+ 41,3	+ 43	+ 5,8	+ 1,8	+ 0,9	- 6,2	+ 10,4	- 2,6	+ 11,4	+ 6,3	+ 8,9	+ 12	
<b>Total ESS</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 9,9</b>	<b>+ 1855</b>	<b>+ 3,4</b>	<b>- 1,7</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>+ 298</b>	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels




Evolution annuelle de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Toutes les composantes de l'ESS, quelle que soit la forme juridique des établissements, ont vu croître leurs effectifs salariés sur les dix dernières années (2007-2016). Ce sont les années les plus récentes (2013-2016) qui ont été les plus favorables pour chacune d'entre elles, excepté pour les mutuelles, pour lesquelles les années 2008-2011 ont permis une progression de l'emploi encore plus importante.

Ces dernières, avec une évolution annuelle moyenne de + 3,5 %, de même que les fondations (+ 3,9 %) mais avec des effectifs beaucoup plus faibles, ont connu une vitalité particulièrement remarquable. Elles sont en effet à l'origine de la création de plus du tiers (36,4 %) des effectifs de l'ESS supplémentaires sur ces dix années, alors que les mutuelles représentent une part réduite du volume total des effectifs de ce champ économique (11,3 % en moyenne sur la période). Néanmoins, les associations restent la composante de l'ESS qui a créé le plus d'emplois entre 2007 et 2016.


 La comparaison des taux d'évolution, entre les établissements et les emplois sur la période 2007-2016, montre des résultats très variables selon les composantes juridiques de l'ESS. La dynamique de création d'établissements est supérieure à celle des emplois pour les associations et les coopératives, et l'on observe le phénomène inverse pour les mutuelles et les fondations, qui ont davantage tendance à créer des emplois au sein des établissements existants, dont la taille est en croissance. Ce sont les coopératives qui connaissent le plus fort développement en termes d'établissements, suivies par les fondations.



## LES ASSOCIATIONS : UNE PROGRESSION MARQUÉE DES ÉTABLISSEMENTS MAIS UNE CRÉATION D'EMPLOIS AU VALENTI

L'emploi associatif a crû de près de 6 % entre 2007 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne annuelle), soit significativement moins que dans l'ensemble de l'ESS. Ce taux est similaire à celui que l'on observe à l'échelle régionale (+ 0,5 % en moyenne annuelle). Si les associations représentent 81 % (en moyenne sur la période) des effectifs de l'ESS, elles ne sont à l'origine que de la moitié (49 %) du solde net des emplois créés par ce champ économique sur le territoire. La dynamique de création d'emplois y est donc relativement faible, notamment en comparaison avec les autres composantes juridiques de l'ESS.

Néanmoins, leur prépondérance au sein de l'ESS explique que les mouvements annuels de l'emploi associatif déterminent, pour une bonne part, ceux observés au niveau de l'ensemble de cette économie. C'est ainsi qu'après des mouvements irréguliers à la hausse et à la baisse entre 2007 et 2012 (mouvements assez marqués en 2008/2009 puis plus modérés sur 2010/2012), une reprise significative s'est faite jour à partir de 2013 (+ 0,9 à + 1,8 % selon les années). 162 emplois ont été créés la dernière année (total 2016 : 16 270 salariés).

 *Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole connaît une forte dynamique de création d'associations, le nombre d'établissements ayant progressé de + 12,3 % au cours de la période (+ 1,3 % en moyenne annuelle / + 188 établissements au total). Pour comparaison, ce taux est bien inférieur sur la région Occitanie (+ 4,1 %) et sur Toulouse Métropole (+ 7,1 %). La progression des établissements employeurs associatifs est deux fois plus forte que celle des effectifs.*

*Après avoir augmenté assez significativement entre 2007 et 2011, le nombre d'associations a reculé de façon marquée en 2012 (- 1,8 %), avant de se stabiliser en 2013 et de croître à nouveau sur 2014-2015, avec plus de 2 % de croissance. Un coup d'arrêt est intervenu en 2016, avec une baisse modérée de - 0,4 %.*

Parmi les secteurs les plus significatifs au sein des activités associatives, ce sont les loisirs (+ 6,6 % en moyenne par an) – auxquels on peut ajouter l'enseignement des sports et loisirs (+ 7,6 %) et les sports (+ 2,3 %) – qui connaissent la plus forte hausse des effectifs salariés sur la période considérée. Suivent l'hébergement social ou médicalisé pour personnes en difficulté (+ 4,5 %) et l'accueil d'enfants et d'adolescents (+ 2,8 %). L'enseignement (+ 1,9 %) et la santé (+ 1,5 %) sont également dans une dynamique positive de création d'emplois.

En revanche, l'emploi associatif connaît une croissance faible dans l'action sociale et la culture (arts et spectacles) ; on peut retenir par ailleurs une baisse significative dans le soutien aux entreprises (- 6,3 % par an en moyenne) ainsi que dans l'aide à domicile (- 2,2 %).



*On observe des taux significatifs de création d'établissements dans de nombreux secteurs, sans que cela ne se traduise par des volumes importants. On peut retenir, néanmoins, des secteurs qui combinent un volume et un taux significatifs de croissance en la matière : l'enseignement (en particulier culturel), les sports et loisirs, la santé et les arts et spectacles.*

### Parmi les associations

- Les **groupements d'employeurs**, qui sont passés de 5 à 3 établissements sur la métropole, ont vu leurs effectifs diminuer de -3,7 % en moyenne par an (73 en 2007, 52 en 2016).



## LES COOPÉRATIVES : UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LES SCOP ET LES SCIC, EN PARTICULIER POUR L'EMPLOI COOPÉRATIF DEPUIS 2013

L'emploi dans les coopératives<sup>2</sup> a augmenté de 16,3 % en 10 ans, soit une évolution annuelle moyenne de + 1,7 %. On observe deux périodes bien distinctes en termes d'évolution. Pendant les années 2007-2012, l'emploi a connu de très légères fluctuations, à la hausse et à la baisse, se traduisant globalement par une relative stagnation des effectifs. Puis les années récentes (2013-2016) ont été très favorables : on observe des taux de progression élevés, compris entre + 2 et + 6 % chaque année. Le solde de création est de + 232 emplois coopératifs sur les 10 ans, pour aboutir en 2016 à un total de 1 653 salariés sur la métropole.



*Entre 2009 et 2016<sup>3</sup>, les établissements coopératifs ont progressé de + 2,5 % par an en moyenne. Cette croissance est essentiellement liée à la dynamique de création de Scop, Coopératives Loi 47 et SCIC (ensemble, + 8,2 %), l'évolution des coopératives de crédit étant relativement faible (+ 1,7 %) et celle des « autres coopératives » étant très réduite sur cette période (+ 0,5 %).*

Dans les coopératives, quatre secteurs connaissent des taux de progression moyens annuels supérieurs à 10 % : le commerce (+ 147 postes au total), l'information - communication (+ 43), l'hébergement - restauration (+ 23) et les arts et spectacles (+ 19). Avec des taux un peu inférieurs, les secteurs industrie - construction et soutien aux entreprises créent néanmoins des volumes significatifs d'emplois (respectivement + 35 et + 33 postes). Seuls deux secteurs ont perdu des emplois dans les coopératives : les activités financières et d'assurance et l'enseignement (respectivement - 0,8 % par an en moyenne), à noter cependant que ce dernier compte des effectifs très faibles.

### Parmi les coopératives

► Les **sociétés coopératives et participatives [Scop et Coop. Loi 47] et les sociétés coopératives d'intérêt collectif [SCIC]** ont enregistré les plus fortes progressions de l'emploi entre 2007 et 2016 (ensemble, + 12,2 % en moyenne par an).

C'est dans les **Scop et Coop. Loi 47** que le plus grand nombre d'emplois coopératifs a été créé (+ 153 en 10 ans). Les taux d'évolution de l'emploi enregistrés ces deux dernières années (+ 15,7 % en 2015, + 21,4 % en 2016, soit + 72 postes au total) montrent une conjoncture très favorable pour ces coopératives, en lien avec la création de 6 nouvelles entreprises (pour 22 établissements au total en 2016). On peut se montrer optimiste en termes de perspectives pour ces coopératives, mais la poursuite de cette forte progression observée devra se confirmer.

On trouve 28 emplois pour **4 SCIC** sur la Métropole. Sur la période 2007-2016 on observe un solde de + 3 SCIC (à noter : - 1 établissement en 2016) et + 26 emplois créés, en particulier dans le secteur de l'hébergement-restauration.

► Les **autres coopératives** [coopératives de commerçants, de consommation, HLM...] ont connu une hausse de + 5,7 % par an en moyenne de leurs effectifs salariés (total 2016 : 266). La création d'emploi dans ces coopératives est principalement située en 2013 et 2014 dans le secteur du commerce (+ 88 postes en 2 ans), en lien probablement avec la création de 3 nouveaux établissements.

► Les **coopératives de crédit** (ou « banques coopératives ») sont les seules à connaître une baisse de leurs effectifs salariés sur la période (- 0,5 % par an), liée plus spécifiquement à des suppressions d'emplois entre 2007 et 2010 (total 2016 : 1 109).

<sup>2</sup> Les coopératives agricoles et certaines coopératives bancaires ne sont pas représentées ici, car elles relèvent de la MSA et non de l'Urssaf (Cf. Note méthodologique).

<sup>3</sup> L'observation de l'évolution des établissements coopératifs a été limitée, pour les coopératives de crédit et par conséquent, pour le total des coopératives sur la période 2009-2016, pour des raisons de fiabilité des données. En effet, une forte hausse a eu lieu entre 2007 et 2009 chez les banques coopératives, due à un éclatement administratif d'établissements principaux en plusieurs dizaines d'établissements secondaires (sans effet notable sur les effectifs salariés), qui ne peut être analysée en termes de conjoncture économique.

## LES MUTUELLES : UN DÉVELOPPEMENT RYTHMÉ ET UN VOLUME ÉLEVÉ DE CRÉATIONS D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Les mutuelles constituent une composante de l'ESS particulièrement dynamique et créatrice d'emplois sur la métropole montpelliéraine. La croissance des effectifs mutualistes s'élève à + 19,1 % en 10 ans, soit + 2 % en moyenne annuelle. Elle est élevée et continue entre 2007 et 2014 (entre + 2 et + 7 % par an), hormis un coup d'arrêt en 2012 (-0,7 %), et ralentit les deux dernières années (+ 1,6 % en 2015 et + 1,8 % en 2016), augurant peut-être de moins bonnes perspectives d'avenir si ce ralentissement s'avère durable. La période 2007-2016 aboutit à un solde de + 675 créations d'emplois, pour un total de 2 516 salariés en 2016 sur le territoire.

### Parmi les mutuelles

- ▶ Ce sont les **mutuelles de santé-prévoyance** qui créent le plus grand nombre d'emplois : + 619, pour une évolution moyenne annuelle de + 4,3 %. Le ralentissement est net en 2015 et 2016 pour ces mutuelles (+ 0,1 et + 1,4 %), alors qu'en début de période (2007-2009) le taux de progression dépassait les + 8 %.
- ▶ Les **mutuelles d'assurance**, dont les effectifs sont nettement moins importants, créent moins d'emplois en volume (+ 56) et leur taux de progression annuel est bien plus bas (+ 1,2 %). Contrairement aux mutuelles de santé-prévoyance, la deuxième moitié de la période leur est plus favorable que la première.

C'est dans le secteur de *l'action sociale* (+ 12,2 % en moyenne annuelle), et en particulier de *l'hébergement médico-social pour personnes âgées* (+ 11 %), soit les EHPAD gérés par des mutuelles de santé-prévoyance ou leur fédération, que l'emploi mutualiste progresse le plus fortement, pour un total de + 233 postes créés en 10 ans. Le taux d'évolution des *activités assurantielles* est plus faible (+ 3,3 %), cependant ce secteur crée encore davantage d'emplois (+ 327). *La santé* (+ 1,7 %) crée sur la même période 109 emplois.



*L'évolution du nombre d'établissements mutualistes implantés sur le territoire (+ 2 % en moyenne par an) est plus modérée que celle de l'emploi : les mutuelles s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des effectifs salariés au sein des établissements existants, plutôt que de création de nouveaux établissements. Le solde au bout de 10 ans est de + 13 établissements, soit + 12 pour les mutuelles de santé-prévoyance (dont 6 dans le domaine de l'action sociale et 3 dans les assurances) et + 1 pour les mutuelles d'assurance.*

## LES FONDATIONS : UNE PRÉSENCE MODESTE SUR LE TERRITOIRE MAIS UNE PROGRESSION DE L'EMPLOI PROMETTEUSE

L'emploi dans les fondations a connu une très forte progression, passant de 104 à 147 emplois (+ 3,9 % en moyenne par an), bien que le volume d'emplois concerné reste modeste. Cette progression est particulièrement marquée depuis 2012, hormis une diminution ponctuelle en 2013 (- 2,6 %), avec des taux annuels importants, compris entre + 6 et + 12 %.

Les effectifs salariés des fondations sont répartis dans les secteurs de *l'hébergement médico-social* (101 en 2016, dont 81 pour personnes handicapées et 20 pour personnes âgées), *l'enseignement* (21) et *la santé* (20). Les deux premiers secteurs concentrent la grande majorité des créations d'emplois sur la période (respectivement + 15 et + 20).



*Les fondations situées sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole sont au nombre de 7, dont un solde de 2 fondations créées sur les 10 dernières années.*

# TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

## » Une évolution des emplois très contrastée dans les différents secteurs

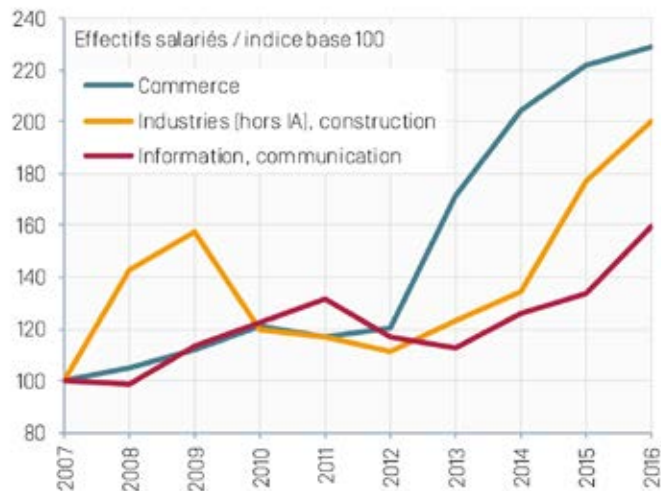
Evolutions de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)									2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois
Action sociale	+ 0,9	+ 8,8	+ 661	+ 6,5	- 1,5	- 1,5	+ 0,3	+ 0,5	+ 1,0	+ 2,1	- 0,2	+ 1,6	+ 130
Activités financières et d'assurance	+ 1,9	+ 18,9	+ 412	+ 0,0	+ 1,9	+ 0,0	+ 2,3	+ 0,6	+ 3,7	+ 3,1	+ 1,4	+ 4,5	+ 112
Arts, spectacles	+ 0,6	+ 6,0	+ 62	+ 0,4	+ 4,6	+ 5,3	+ 1,6	+ 3,3	- 1,4	- 1,0	- 4,9	- 1,6	- 18
Commerce	+ 9,6	+ 129,1	+ 151	+ 5,1	+ 6,5	+ 8,4	- 3,5	+ 2,9	+ 42,6	+ 18,9	+ 8,8	+ 3,1	+ 8
Enseignement et formation	+ 2,0	+ 19,2	+ 350	- 0,3	+ 1,5	+ 1,2	+ 0,9	- 2,5	+ 12,2	+ 1,9	+ 1,0	+ 2,4	+ 52
Hébergement et restauration	+ 0,1	+ 1,1	+ 1	- 6,5	- 4,6	- 6,0	+ 3,8	+ 1,2	+ 0,0	+ 11,0	- 6,6	+ 10,6	+ 9
Industries (hors IA) et construction	+ 8,0	+ 100,0	+ 35	+ 42,9	+ 10,0	- 23,6	- 2,4	- 4,9	+ 10,3	+ 9,3	+ 31,9	+ 12,9	+ 8
Information et communication	+ 5,3	+ 59,6	+ 53	- 1,1	+ 14,8	+ 7,9	+ 7,3	- 11,1	- 3,8	+ 12,0	+ 6,3	+ 19,3	+ 23
Santé humaine	+ 1,6	+ 15,4	+ 204	+ 5,8	+ 4,9	+ 3,6	+ 0,3	+ 0,3	- 3,7	+ 0,3	+ 1,8	+ 1,5	+ 23
Soutien aux entreprises	- 5,3	- 39,0	- 536	- 3,5	- 40,2	+ 0,6	- 0,8	- 4,5	+ 8,7	+ 2,4	+ 1,1	- 1,5	- 13
Sport et loisirs	+ 2,2	+ 21,7	+ 217	- 1,7	+ 4,4	+ 6,4	- 3,9	+ 0,2	+ 3,6	+ 4,9	+ 4,3	+ 2,2	+ 26
Activités diverses de services et non-classés*	+ 1,2	+ 11,3	+ 246	+ 6,0	+ 2,8	+ 4,3	- 2,5	+ 0,3	- 5,8	+ 3,9	+ 4,8	- 2,5	- 61
<b>Tous secteurs (ESS)</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 9,9</b>	<b>+ 1 855</b>	<b>+ 3,4</b>	<b>- 1,7</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 1,5</b>	<b>+ 3,4</b>

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

## TROIS SECTEURS À EFFECTIFS RÉDUITS, OBJETS DES PLUS FORTES CROISSANCES DE L'EMPLOI OBSERVÉES

Evolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Trois secteurs ont connu de très fortes progressions en matière d'emploi entre 2007 et 2016 : le **commerce**, **l'industrie - construction** et **l'information - communication**. Cette première observation sectorielle peut paraître anodine car les volumes sont faibles. Les effectifs réduits expliquent, notamment, que les taux d'évolution soient très marqués. Néanmoins, ces secteurs d'activité ont plus ou moins doublé leurs effectifs sur cette période, accompagnant une augmentation significative du nombre d'établissements ; on peut estimer, de ce fait, qu'ils sont porteurs en matière de croissance de l'ESS sur le territoire. Les évolutions prometteuses observées appellent ainsi une attention particulière sur la conjoncture des prochains trimestres et années.

Le secteur du **commerce** [de gros, de détail, équitable, audition / optique] enregistre la plus forte progression, avec + 9,6 % d'emplois en moyenne annuelle. Celle-ci ralentit en 2011 (- 3,5 %) et 2012 (+ 2,9 %), par rapport aux taux très élevés enregistrés avant et après ces deux années. On observe notamment des pics de création d'emplois en 2013 (+ 42,6 %) et 2014 (+ 18,9 %), ainsi qu'en 2015 (+ 8,8 %) mais à un niveau un peu plus modeste.

La dernière année, en 2016, ce taux se réduit encore (+ 3,1 %), il conviendra donc de rester attentifs pour voir si ce secteur, qui reste créateur d'emplois, le sera de manière aussi marquante que sur les dix dernières années. Un solde de + 151 postes a été enregistré, pour un total de 268 salariés en 2016.



A noter que 10 établissements ont été créés, passant de 14 en 2007 à 24 en 2016.

Le secteur de **l'industrie** (hors agro-alimentaire : imprimerie, collecte et récupération de déchets, fabrication, réparation...) et de la **construction** a connu, hormis trois années de baisse importante de 2010 à 2012 qui ont marqué une rupture dans sa progression, de très fortes hausses annuelles de ses effectifs salariés, avec des taux allant jusqu'à + 43 % en 2008 et + 32 % en 2015 (+ 8 % en moyenne). Un solde de 35 postes a été enregistré, pour un total de 70 salariés en 2016.



Le nombre d'établissements a triplé, passant de 3 à 9 (dont 5 créés depuis 2013, sur la seconde moitié de la période).

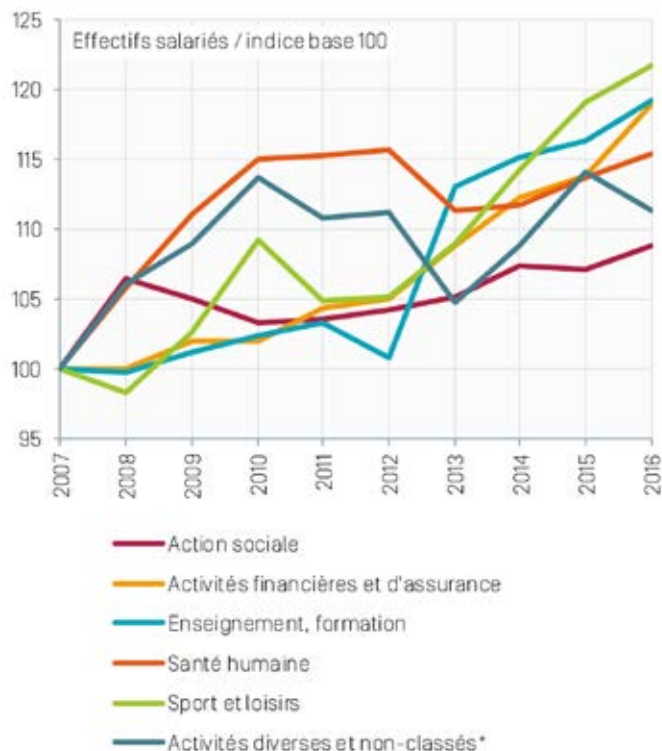
La courbe du secteur **information - communication** [édition, médias, informatique] montre une progression de l'emploi moins fulgurante que dans les deux autres secteurs. Néanmoins, elle reste très marquée : + 5,3 % en moyenne par an. Les évolutions annuelles sont très élevées en particulier en 2009 (+ 14,8 %), 2014 (+ 12 %) et la dernière année, 2016 (+ 19,3 %). On note tout de même, en cours de période, un coup d'arrêt en 2008, mais surtout une baisse importante en 2012/2013. Au total, 53 postes ont été créés dans ce secteur (solde 2016 : 142).



9 établissements ont été créés, passant de 35 à 44 entre 2007 et 2016.

## LES TROIS PRINCIPAUX SECTEURS EMPLOYEURS DE L'ESS RESTENT LES MOTEURS DE L'EMPLOI

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acofos / Urssaf 2017-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

**Les trois plus gros employeurs de l'ESS** sont assez logiquement les plus gros créateurs d'emplois en volume : l'action sociale, les activités financières et d'assurance et l'enseignement - formation. Si le taux moyen annuel d'évolution de l'action sociale est l'un des moins élevés parmi les différents secteurs d'activité de l'ESS (+ 0,9 %), dans les deux autres cas les taux observés s'avèrent assez significatifs (environ + 2 %).

L'**action sociale** est donc le secteur qui crée le plus d'emplois (+ 661 postes en 10 ans), mais à un rythme relativement lent (+ 0,9 % en moyenne par an). Les évolutions annuelles de l'emploi dans ce secteur sont changeantes mais modérées, comprises entre - 1,5 % et + 2,1 % selon les années, sauf en 2008 où l'on observe une nette augmentation de + 6,5 %.

Au sein de l'action sociale, les évolutions sont assez contrastées selon les domaines d'activité.

L'emploi dans **l'hébergement médico-social et social** (+ 3,1 %) connaît une croissance marquée, notamment pour les *personnes âgées* (+ 5 % / + 293 postes) et les *personnes en difficulté* (+ 4,5 % / + 223 postes), mais aussi pour les *personnes handicapées* (+ 1,7 % / + 237 postes). A l'inverse, **l'action sociale sans hébergement** décroît légèrement (- 0,2 % par an en moyenne) du fait plus spécifiquement de la suppression de 445 postes dans l'aide à domicile (-2,2 %), secteur pourtant réputé porteur en termes d'emplois et sur lequel il convient d'être vigilant.



*Les établissements progressent à peu près sur le même rythme que l'emploi (+ 1,1 % en moyenne par an, soit + 22 établissements au total). On peut retenir le solde de création de 19 établissements en 10 ans dans l'hébergement médico-social et social, ce qui explique en partie que l'emploi y progresse de manière si importante.*

L'emploi dans les **activités financières et d'assurance** a crû de + 1,9 % entre 2007 et 2016, ce qui se traduit par un solde de + 412 postes créés. Pendant une première période [2007-2012], les effectifs ont alterné entre hausses relativement marquées et stagnations, puis ils ont connu de fortes hausses annuelles depuis 2013 entre + 3 et + 5%, sauf en 2015 où cette hausse a été plus modérée (+ 1,4 %). Plus précisément, *les activités d'assurance* sont en forte augmentation (+ 4,3 % en moyenne annuelle / + 465 postes) sur toute la période, avec des pics entre + 7 et + 9 % en 2009, 2013 et 2016, alors que les *activités financières* sont en légère baisse (- 0,5 % / - 53 postes), avec de fortes baisses notamment en 2008-2010, au cœur de la crise financière.



*Entre 2009 et 2016, seule période fiable d'observation des établissements [Cf. partie sur les coopératives], 19 d'entre eux ont été créés, dont la moitié dans la banque et l'autre dans l'assurance (+ 2 % en moyenne par an).*

**L'enseignement - formation** a également créé un grand nombre d'emplois sur la période considérée (+ 350), avec un taux annuel moyen de + 2 %. On note un pic de créations en 2013 (+ 224 emplois), qui n'est pas lié à la création de nouveaux établissements. *L'enseignement des disciplines sportives et de loisirs et l'enseignement culturel* ne sont pas les domaines qui comptent les plus gros effectifs salariés de ce secteur, en revanche ce sont ceux qui enregistrent les taux de progression les plus élevés [respectivement + 7,6 % et + 6,3 %]. Les deux domaines les plus créateurs d'emplois sont tout de même *l'enseignement primaire/secondaire/supérieur* (+ 154 postes soit + 2,6 %) et *la formation continue d'adultes* (+ 108 postes soit + 1,9 %).



*34 établissements ont été créés en 10 ans (+ 2 % par an en moyenne), dont 20 dans l'enseignement culturel et 8 dans la formation continue d'adultes, avec une dynamique importante de création observée depuis 2011.*

Les **trois autres secteurs** montrent une progression globale sur la période, mais ont rencontré des difficultés à obtenir une croissance solide, ce que l'on peut observer au travers d'évolutions discontinues de leurs effectifs salariés.

Ainsi, les **sports et loisirs** sont un des secteurs dont le taux de progression est le plus élevé (+ 2,2 % en moyenne annuelle), dans lequel on trouve un solde de + 217 postes entre 2007 et 2016. Les évolutions de l'emploi y sont erratiques jusqu'à 2012 avec notamment deux baisses en 2008 et 2011 (uniquement liées aux sports), mais sa progression est très forte depuis 2013 (+ 2 à + 5 % chaque année). Les *activités récréatives et de loisirs*, en particulier, ont vu leurs effectifs salariés augmenter de 6,6 % en moyenne chaque année, passant de 128 à 228 salariés sur la période. On y trouve notamment les *activités périscolaires* assurées par les associations d'éducation populaire. L'emploi dans les sports, dont le volume est bien plus important (986 salariés en 2016), augmente à un rythme moins marqué (+ 1,4 %), soit 116 postes créés en 10 ans.



*32 établissements ont été créés sur le territoire, dont 21 dans les sports et 11 dans les loisirs.*

La **santé humaine**, qui regroupe les activités hospitalières et de soin (en centre ou à domicile), a progressé de + 1,6 % en moyenne par an et a créé + 204 emplois en 10 ans. La première partie de la période (2007-2010) lui a été particulièrement favorable, en revanche sa croissance marque le pas durant les années 2010-2014;



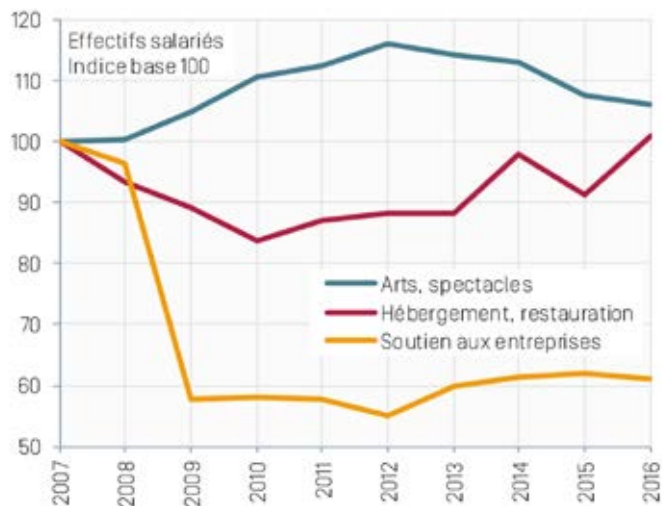
*Le nombre d'établissements a augmenté de plus d'1/3 sur la période, passant de 31 à 42.*

L'emploi dans les **activités diverses de services et non classés** augmente significativement (+ 1,2 % en moyenne par an, soit un solde de + 246 postes créés). Il est difficile d'analyser la progression de ce « groupe » d'entreprises dont les évolutions sont très fluctuantes (en termes d'emplois et d'établissements), car ce sont essentiellement des associations ayant une pluri-activité ou dont l'activité est mal identifiée par l'Insee, qui relèvent de secteurs d'activité assez variés.



## TROIS SECTEURS EN DIFFICULTÉ NÉCESSITANT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE


Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.


Les **trois derniers secteurs d'activité** présentent des difficultés liées à des pertes d'emplois, selon des temporalités et à des niveaux très différents. Ils requièrent, en particulier le soutien aux entreprises, mais aussi pour la période récente les arts et spectacles, une attention spécifique au regard de leur situation préoccupante en matière d'emploi.

Dans les **arts et spectacles**, les effectifs salariés ont globalement progressé depuis 2007. Néanmoins, le secteur culturel est en difficulté depuis 4 ans maintenant, contraint à la suppression régulière d'emplois, l'année la plus impactée ayant été 2015 [- 57 postes]. L'évolution des effectifs est en effet bien distincte sur deux périodes, d'abord de croissance (2007-2012 : + 166 postes), puis de décroissance (2012-2016 : - 104 postes). Sur l'ensemble de la période, le taux annuel d'évolution des emplois est faible (+ 0,6 %) et le solde de créations d'emplois est de + 62.

 On note tout de même un solde de création de + 60 établissements employeurs en 10 ans [+ 2 % en moyenne par an], ce qui montre une forte dynamique de création d'associations culturelles sur le territoire, qui toutefois ne parviennent pas à maintenir ou développer leurs emplois depuis 2013.

Le secteur du **soutien aux entreprises** voit ses emplois baisser en continu de 2007 à 2012, enregistrant notamment une chute de - 40,2 % en 2009, due essentiellement aux activités liées à l'emploi qui perdent 76,6 % de leurs effectifs cette année-là et 4 de leurs établissements sur 10. Par la suite, la diminution des emplois se poursuit avec des taux annuels bien plus modérés, auxquels se substituent, dès 2013, des taux de progression positifs et significatifs, signe d'une nette amélioration. Cependant, une nouvelle baisse observée la dernière année, en 2016 [- 1,5 % dans l'ensemble, - 13,7 % pour les seules activités liées à l'emploi], rappelle la vigilance nécessaire vis-à-vis des évolutions sur les trimestres et années à venir. Au total, le secteur du soutien aux entreprises perd en moyenne 5,3 % de ses effectifs par an sur la période, soit - 536 postes.

Ce sont les *activités liées à l'emploi* (mise à disposition de ressources humaines : groupements d'employeurs, intérim d'insertion...) [- 555 postes soit - 18,3 % en moyenne par an] et les *autres soutiens aux entreprises* (ingénierie, R&D, publicité, architecture/design, traduction, location, nettoyage...) [- 147 soit - 3,8 %] qui suppriment de nombreux postes, les *activités administratives, juridiques, comptables* étant plutôt créatrices d'emplois (+ 166 soit + 6,6 %).

 Un solde de - 10 établissements est enregistré sur l'ensemble du secteur entre 2007 et 2016. Comme pour l'emploi, les pertes sont liées aux activités liées à l'emploi [- 4] et aux autres soutiens aux entreprises [- 12], puisqu'à l'inverse les activités administratives, juridiques, comptables gagnent 5 établissements sur la période.

Le secteur de **l'hébergement - restauration** (tourisme, restaurants, traiteurs...) a connu des difficultés bien moins importantes, d'une part du fait d'effectifs faibles (solde 2016 : 94 postes), d'autre part du fait qu'il retrouve en 2016 son niveau d'emplois de 2007, malgré les baisses enregistrées en cours de route. L'emploi est en baisse dans l'hébergement de 2007 à 2009 puis en 2013 et 2015, et dans la restauration de 2007 à 2011 ; ce dernier secteur montre ensuite une belle progression depuis 2013 mais le premier est plus instable.

 Le nombre d'établissements est globalement stable.

## L'ESS PLUS DYNAMIQUE QUE LE RESTE DU SECTEUR PRIVÉ DANS CINQ SECTEURS D'ACTIVITÉ

En comparant l'Economie Sociale et Solidaire et l'économie privée hors ESS en matière de progression de l'emploi sur la métropole montpelliéraine, on remarque d'abord que l'ESS connaît un **taux de croissance supérieur dans cinq secteurs** (contre trois sur la métropole toulousaine).

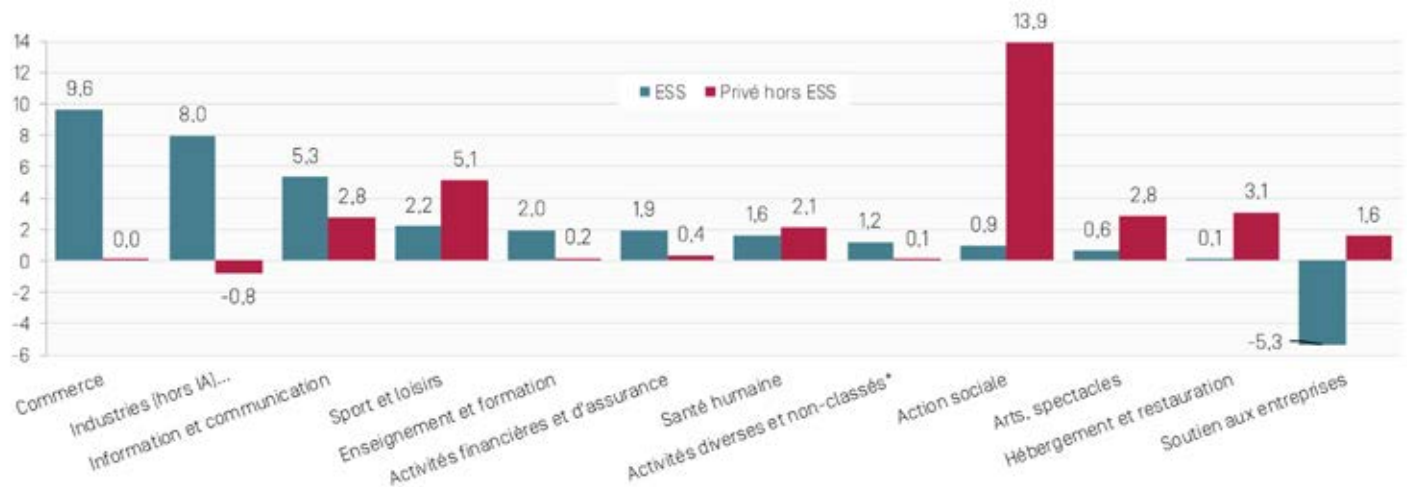
**Les écarts les plus importants concernent trois secteurs qui sont mineurs dans l'ESS**, dans lesquels ses effectifs sont très réduits par rapport au reste du secteur privé ; la comparaison est donc à considérer avec précaution. Dans le **commerce**, où le privé hors ESS stagne sur la période 2007-2016, l'emploi dans l'ESS progresse de près de 10 % en moyenne chaque année. Répondant au même profil, on trouve dans l'**industrie - construction** + 8 % d'emplois dans l'ESS, contre une légère baisse de - 0,8 % hors ESS. Reste l'**information - communication**, dont la progression est double dans l'ESS (+ 5,3 contre + 2,8 %).

**Dans deux autres secteurs majeurs de l'ESS** (qui concentrent une grande partie de ses effectifs), elle se développe également plus rapidement que dans le reste du secteur privé : l'**enseignement - formation** (+ 2 % en moyenne par an contre + 0,2 %) et les **activités financières et d'assurance** (+ 1,9 % contre + 0,4 %), dans lesquelles les effectifs sont répartis de manière égale entre les deux champs économiques.

A l'inverse, plusieurs secteurs qui relèvent traditionnellement **de l'ESS ou du secteur public retiennent l'attention, car le secteur privé dit « classique » y progresse bien plus fortement que l'ESS**. Au premier chef, l'**action sociale**, qui est de loin le principal employeur dans l'ESS et le premier créateur d'emplois [en volume]. Sa dynamique de création d'emplois semble devoir nécessairement se poursuivre au regard de la montée exponentielle des besoins sociaux qu'il faudra couvrir (en particulier la vieillesse et la précarité). Néanmoins, l'essor du secteur privé dit « classique » (+ 13,9 % en moyenne par an sur 10 ans, passant de 760 à 2 450 salariés) se fait à un rythme bien plus important que dans l'ESS (+ 0,9 % par an), pourtant dotée d'une présence historique dans le secteur. Cela pose des questions majeures aux entreprises de l'ESS sur leur stratégie de développement au sein de l'action sociale. Dans la même catégorie, on trouve les **sports et loisirs** (+ 5,1 % contre 2,2 %), les **arts et spectacles** (+ 2,8 % contre 0,6 %), la **santé** (+ 2,1 % contre 1,6 %).

On note également qu'outre le secteur des arts et spectacles (+ 2,8 %), dans deux autres secteurs d'activité où l'ESS présente des difficultés en matière de maintien des emplois, le privé hors ESS, à l'inverse, connaît une croissance significative : l'**hébergement - restauration** (+3,1 %) et le **soutien aux entreprises** (+ 1,6 %).

Evolutions annuelles moyennes de l'emploi salarié dans l'ESS et l'économie privée hors ESS, selon les secteurs d'activité, entre 2007 et 2016 (en %)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.



# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

**Les Notes de conjoncture** et Baromètres conjoncturels de l'Observatoire sont des outils de veille qui visent à appréhender la conjoncture de l'ESS et à évaluer le dynamisme de cette économie socialement innovante sur le territoire. Particulièrement utile en temps de crise économique, ils renseignent les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels, attentifs à l'évolution de l'ESS, sur la perte ou le gain d'emplois, la création ou la cessation d'entreprises. Ils permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes d'entreprise de l'ESS qui peuvent rencontrer des difficultés, et d'adapter en conséquence les outils d'observation et de soutien à l'ESS.

**Champ ESS :** Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises sociales par la Loi ESS du 31 juillet 2014.

**Champ Urssaf :** Les **données Acoess / URSSAF**, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation nationale des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations, supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel, sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes et l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

**Les données sont présentées en glissement annuel** afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS). Les résultats ne sont pas comparables avec les études utilisant des glissements trimestriels (données CVS).

**Evolution annuelle :** comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1

**Glissement annuel :** comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2015 / 2T2014)

Le rapprochement effectué entre les données Acoess et les données Insee Clap (au 31/12/2015, les plus récentes sur Clap), qui couvrent l'exhaustivité des entreprises de l'ESS, montre que le champ couvert par l'Urssaf représente 85 % des établissements employeurs et 86 % de l'emploi ESS au sein de Montpellier Méditerranée Métropole. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (86 % des établissements employeurs, 93 % des effectifs), les mutuelles (83 % / 85 %) et les fondations (87 % / 88 %), mais un peu moins pour les coopératives (77 % / 50 %), dont plus de la moitié des emplois relèvent de la MSA.

# LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (CRESS OCCITANIE) :

pilote d'un développement de l'ESS inclusif et durable sur le territoire régional

## LE CADRE LÉGISLATIF ET LES MISSIONS DES CRESS

Les CRESS sont reconnues et implantées sur les territoires avec, pour cadre législatif, l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 : « Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. (...) Elles assurent à cet effet, au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs », les missions suivantes :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- L'animation d'un observatoire des données régionales de l'ESS relatives aux entreprises de l'ESS ;
- L'information et la mise en relation des entreprises de l'ESS à l'échelle européenne / internationale ;
- La promotion de l'ESS en tant que mode d'entreprendre spécifique

## L'OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### ● Observatoire :

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

### ● Développement économique :

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

### ● Animation territoriale et coopérations :

Petits-déjeuners/matinales professionnelles ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, animation des Comités territoriaux du Mois de l'ESS...

### ● Communication :

Information sur l'ESS en région/national et européen, co-organisation d'événements (Mois de l'ESS), valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la CRESS...

## LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la Cress Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et le CNCress.

## LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

### ● LES FOCUS



### ● LES PANORAMAS TERRITORIAUX



### ● LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



### ● LES NOTES DE CONJONCTURE



### ● LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



Toutes les publications de la CRESS Occitanie sont à retrouver ou télécharger sur : [www.cressoccitanie.org](http://www.cressoccitanie.org)







## **CRESS OCCITANIE**

**Siège social :** Toulouse - 70 boulevard Matabiau  
Tél : 05 62 16 65 50

**Délégation Générale :** Montpellier Immeuble Le Richemont  
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême  
Tél : 04 67 60 20 28

[cressoccitanie.org](http://cressoccitanie.org) / [coventis.org](http://coventis.org)

 [@cress.occitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)  
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)

 [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)